

Province de Québec
Comté de Beauce-Nord
Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR
Règlement numéro 425-10-2022

Modification au règlement numéro 198-04-2005 et ses amendements relatifs
au Schéma d'aménagement et de développement révisé

Modifications aux limites des périmètres d'urbanisation de Saints-Anges, de Vallée-Jonction et de Saint-Elzéar, identification des contraintes naturelles et anthropiques et éléments d'intérêt esthétique, écologique, historique, culturel et récréatif

Avis public est donné par Nancy Labbé, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Nouvelle-Beauce, que le règlement numéro 425-10-2022 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé est entré en vigueur le 30 mars 2023, à la suite de l'approbation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Plus précisément, cette modification concerne :

- L'agrandissement des périmètres d'urbanisation des municipalités de Saints-Anges, de Vallée-Jonction et de Saint-Elzéar;
- L'identification des contraintes naturelles et anthropiques;
- L'identification des éléments d'intérêt esthétique, écologique, historique, culturel et récréatif.

Les personnes qui souhaitent prendre connaissance du règlement peuvent se rendre sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/avis-publics/>.

Copie du règlement numéro 425-10-2022 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi que le document qui indique la nature des modifications que les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce doivent apporter à leurs règlements d'urbanisme sont disponibles aux bureaux des municipalités membres de la MRC de La Nouvelle-Beauce : Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Sainte-Hénédine, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saints-Anges, Scott et Vallée-Jonction ainsi qu'aux bureaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce situés au 280, boulevard Vachon Nord, à Sainte-Marie.

Donné à Sainte-Marie, le 19 avril 2023.



Nancy Labbé
Directrice générale
et greffière-trésorière